

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Certification des comptes du Centre Hospitalier de Bigorre

Les comptes 2015 du Centre Hospitalier de Bigorre certifiés sans réserve.

Le cabinet de commissaires aux comptes ORCOM a présenté son rapport d'opinion le 29 juin dernier aux membres du conseil de surveillance.

Pour sa première année de certification, le Centre Hospitalier de Bigorre a vu ses comptes 2015 certifiés sans réserve.

Le rapport du commissaire aux comptes certifie que « les comptes annuels sont [...] réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CH de Bigorre à la fin de cet exercice. »

Le commissaire aux comptes a assorti cette certification sans réserve d'observations relatives à divers changements de méthodes comptables, concernant notamment la comptabilisation des provisions et le rattachement des charges à payer.

Ce résultat a pu être obtenu grâce à la mobilisation et l'implication de l'ensemble des acteurs concernés, ainsi qu'à une étroite collaboration avec le Trésorier et ses services.

